

Historique des bases de données au GEIPAN

1974 – Les premiers systèmes

L'histoire des bases du GEPAN commence bien avant la naissance du GEPAN : c'est Claude Poher qui l'initie en 1974. A la suite de ses travaux au GEPA, il avait alors entrepris de compiler et de coder, à l'aide de bénévoles, près de 1000 cas issus de différentes sources (livres, revues, rapports officiels français, rapports d'enquêtes de l'auteur). A l'époque, la principale contrainte technique était la place mémoire disponible : les données devaient tenir dans la largeur d'une carte perforée, soit 80 caractères par témoignage. Il fallait réaliser de véritables choix stratégiques pour le codage des données (voir note technique n°1).

C'est à partir de ce sous-ensemble de témoignages, qu'en 1977 le fichier du GEPAN est issu. Il s'agit alors d'une base de 678 procès-verbaux.

Tout en conservant certains de ses principes de codage, à l'orée des années 1980 le nouveau responsable cherchera améliorer cette base. Verra le jour d'un nouvel outil en langage FORTRAN appelé « SAISIE ». Il fonctionnera sur un système CDC en mode console. Interactif, il permettait d'effectuer des requêtes et des recherches. La trace papier des codages mis en œuvre pour cet outil apparaît dans certains rapports sur le site du GEIPAN pour des cas publiés entre 1980 et 1984.

Après 1984, ce système a été abandonné, et, pendant de nombreuses années le GEIPAN s'appuie directement sur le référentiel documentaire constitué par les procès-verbaux de gendarmerie. Le suivi des références documentaires se poursuit malgré tout et le « numéro GEPAN », devient « numéro SEPRA ». Les analyses statistiques sont réalisées en marge.

1998– La « base archive »

Il faut attendre 1998 pour la constitution d'une nouvelle base à partir du logiciel Microsoft Access.

Celle-ci avait alors pour principal objectif d'enregistrer des données descriptives sur les témoignages d'observations. Elle devait également servir à réaliser le référencement documentaire et la génération de numéros de SEPRA liés.

2007– Evolutions pour la publication du site internet du GEIPAN

Les nouvelles évolutions sont dictées par l'avènement du site du GEIPAN. En 2006, en vue de la publication des archives du GEIPAN, l'ensemble du fond documentaire est numérisé. Les références documentaires de ce fond d'archive, qui pour un grand nombre étaient encore manquantes, ont été consolidées dans la « base archive ».

Dans la base du GEIPAN les témoignages se rapportant au même phénomène sont constitués en « cas ». C'est ainsi qu'un grand nombre de témoignages numérisés ont été automatiquement associés entre eux car généralement datés du même jour. Mais, il restait encore vérifier les

associations et écrire des synthèses pour chacun des cas constitués. C'est ainsi qu'en 2007, un niveau « CAS » a été ajouté à la base archive ainsi que de nouvelles options de saisie pour gérer la publication sur le site.

2008 – La « base de suivi »

Entre 2008-2010, pour suivre le travail des enquêteurs de terrain et des experts, mieux organiser l'activité collaborative du GEIPAN, a été adjoint une nouvelle « Base de Suivi ». Utilisant également MS Access afin de faciliter la compatibilité ascendante, cette base était dédiée au suivi des nouvelles enquêtes :

- Suivi des étapes d'une enquête (19 étapes) : « Qui a fait quoi ? et à quelle date ? » Gestion des relances, des points de difficultés, de l'encours à traiter,
- Création de dossiers numériques et de dossiers papier permettant d'archiver et mieux classer les documents d'enquête (~1800 témoignages créés entre 2008 et 2015),
- Enregistrement de nouvelles données d'observation manquantes dans la base « archive », par exemple, les coordonnées des lieux d'observation n'existaient pas (!)

En 2008, la méthodologie de classification a été consolidée en introduisant les notions d'Etrangeté et de Consistance (Fiabilité x Quantité d'information) ; cette méthodologie a été introduite dans la base de suivi. En 2009, une norme pour le nommage des témoignages a été mise en œuvre de manière à résoudre des problèmes de nommage et de partage non ambigu des témoignages avec des tiers.

Parallèlement, dans les années qui suivirent, la base archive a suivi quelques supplémentaires évolutions, mais volontairement limitées :

- En 2009, ajout d'une distinction début/milieu/fin d'observation pour un même point d'observation
- En 2010, ajout d'informations clé de niveau témoignage

Après avoir validé les nouveaux processus de fonctionnement, en 2011-2012, la création d'une nouvelle base de données a été planifiée avec plusieurs objectifs en vue :

- 1. Réaliser la fusion des deux bases existantes
 - Il fallait préalablement et revoir l'ensemble des données de témoignage concernant les lieux (communes) et dates et heures d'observation, nécessaires au référencement précis des 6000 témoignages de l'ancienne base archive
- 2. disposer de tables de références utilisant des référentiels reconnus
 - Revue de la nomenclature de données du GEIPAN : les tables de références de la « base Archive » n'étaient pas complètes ni en phase avec les référentiels métiers utilisés à l'extérieur du GEIPAN, créant des distorsions et ne permettant pas de croiser. Par exemple, l'ancienne table des professions de la base Archive n'avait aucune correspondance avec les catégories socio-professionnelles INSEE.

- Conserver la rétrocompatibilité et en même temps faire preuve d'exhaustivité pour pouvoir être compatible avec d'autres formats de base, comme celles utilisées par des associations,
- 3. permettre l'accès à distance et offrir un mode de fonctionnement collaboratif avec les experts, enquêteurs du GEIPAN,
- 4. partager les outils du GEIPAN, notamment la méthodologie de traitement, la possibilité d'avoir plusieurs classifications différentes pour un même cas ou un même témoignage.

En 2013 a été mise en chantier cette nouvelle base de données (extranet), tout en menant le travail de renseignement des données manquantes sur les 6000 anciens témoignages, mais aussi l'import et la conversion des anciens formats de données vers la nouvelle nomenclature.

2014 – La nouvelle base du GEIPAN

Fin 2014, a été mise en exploitation la nouvelle base au sein du GEIPAN.

Début 2015 : arrêt de l'utilisation de la « base de suivi ».

Début 2016, ouverture de la nouvelle base aux enquêteurs, aux experts et partenaires scientifiques du GEIPAN.